

PNR 51 Intégration et exclusion

Bulletin n°1, juillet 2005

www.pnr51.ch

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur

Le Programme national de recherche 51 «Intégration et exclusion» (PNR 51) évolue de manière très satisfaisante. Les 37 projets de recherche avancent bien et suivent l'emploi du temps prévu. Le Progress Report Meeting organisé en début d'année a permis d'approfondir les contacts entre les chercheurs et de stimuler des coopérations supplémentaires entre différents projets et modules. Les rapports intermédiaires de plusieurs projets permettent de compter sur des résultats qui seront importants pour la politique sociale et enrichiront sans aucun doute les débats sur l'intégration et l'exclusion en Suisse.



Ceci est la première édition du Bulletin du PNR 51. Ce bulletin a pour but de servir de forum d'information et de débat à toutes les personnes qui contribuent au programme. En même temps, il est l'organe d'information du programme. Toutes les personnes intéressées par le PNR 51 y trouvent des renseignements qui complètent le site Internet.

Dans cette édition, Michel Vuille parle d'une question qui préoccupe nombre de chercheurs du PNR 51: comment une communauté est-elle →

Points forts

Appartenance et non-appartenance

Prof. Hans-Ulrich Grunder,
président du Comité de direction du PNR 51

Les processus d'intégration et d'exclusion sont actuellement au centre des débats de société en Suisse, qu'il s'agisse des «sans-papiers», des jeunes sans place d'apprentissage, des demandeurs d'asile refusés ou de la naturalisation des étrangères et étrangers.

Qui appartient à un groupe déterminé, qui ne peut pas ou n'a pas le droit d'en faire partie, qui en décide et avec quelles conséquences – ces éléments positionnent les individus ou les groupes.

Du point de vue sociologique, les positionnements sociaux et leurs diverses conséquences peuvent être interprétés comme des tentatives d'assignation au sein d'une matrice d'intégration et d'exclusion. Comment ces rapports se présentent actuellement eu égard aux institutions concernées, aux processus et aux acteurs impliqués, c'est ce que plus de cent chercheuses et chercheurs étudient dans les 37 projets du PNR 51.

Le programme est fortement axé sur les sciences humaines, en particulier les sciences sociales. Les chercheurs étudient les mécanismes sociaux, institutionnels, culturels et économiques de l'intégration et de l'exclusion en Suisse, actuellement et par le passé. Ils se posent par exemple les questions suivantes: quel est le rapport entre les efforts d'intégration et les processus d'exclusion? Dans quelle mesure se rejoignent-ils? Quel est le rôle des institutions publiques et privées? Quel est l'effet de ces processus sur l'autonomie et la capacité à agir des personnes concernées? Enfin, dans quelles circonstances les individus se décident-ils pour ou contre une norme et s'accrochent-ils d'une exclusion?

→ possible dans une société faite d'individus et de réseaux? Vuille propose de recourir au modèle de la reconnaissance proposé par Axel Honneth afin de mieux comprendre et expliquer les processus d'intégration et d'exclusion tels qu'ils sont étudiés dans le cadre du PNR 51.

Dans l'interview de Luc Vodoz sur la «fracture numérique» et dans les articles portant sur les recherches de Hans-Rudolf Wicker et de Laurence Ossipow, nous présentons des projets qui seront achevés dans le courant de cette année. Nous rendrons compte d'autres projets dans la prochaine édition du bulletin qui paraîtra en fin d'année.

La partie «Service» comprend plusieurs rubriques qui informent sur le programme, sur certains projets, sur des manifestations ayant lieu dans le cadre de projets — ou externes au PNR 51 mais thématiquement liées —, ainsi que sur des publications actuelles sur la thématique «Intégration et exclusion».

Prof. Hans-Ulrich Grunder,
président du Comité de direction du PNR 51

Les chercheurs étudient

- le niveau du discours (les légitimations de l'intégration et de l'exclusion);
- le rôle des institutions responsables des pratiques d'intégration et d'exclusion et
- la perspective des personnes touchées.

Ainsi, on demande dans quelle mesure une politique d'exclusion s'est établie en tant que pratique institutionnelle et comment les individus ont géré ce processus. Une autre question est celle de l'effet combiné de différentes dimensions de l'intégration ainsi que du rapport entre l'intégration sociale et professionnelle et des effets mutuels du discours de politique sociale et de la nationalité.

Adaptation à des normes sociales...

La distinction entre les personnes qui appartiennent à la société ou à un groupe déterminé et celles qui n'en font pas partie constitue un élément fondamental de la manière dont la société se perçoit. Toute société réalise en permanence des processus d'exclusion. On trace ainsi un trait entre l'«intérieur» et l'«extérieur», le «soi» et l'«autre», la «normalité» et la «déviance», la «santé» et la «maladie». Ce faisant, la société est tiraillée entre intégration et exclusion.

... et acceptation de la différence

L'intégration passe par l'adaptation des groupes et des individus à des normes sociales. En contrepartie, la société doit faire preuve de tolérance vis-à-vis de la différence et de la diversité. La manière dont les normes sociales sont définies, imposées et appliquées au quotidien est décisive quant à la question de savoir si les efforts d'intégration jouent en faveur de la construction et de l'équilibre identitaire ou s'ils conduisent à une discrimination et donc à une exclusion ou même une stigmatisation.

Première systématisation en Suisse

Les citoyennes et citoyens des pays démocratiques doivent se préoccuper du respect des droits de l'homme et des différences. Le fait que les individus et les groupes dans les pays européens modernes ne sont pas à l'abri de l'exclusion est bien démontré par des études internationales et nationales historiques, par exemple dans le domaine de l'histoire de la médecine et de la psychiatrie ou dans la politique sociale et de prévoyance (pratique de mesures eugéniques, stérilisations, interdictions de mariages, mises sous tutelles, criminalisation). Depuis les années 1970, les sciences sociales et humaines, en particulier la sociologie, l'ethnologie et l'histoire s'intéressent de plus en plus souvent à la naissance de la déviance sociale, aux processus de «discipline sociale», à la stigmatisation des comportements non conformes, en d'autres termes à la construction sociale de la «normalité». Le PNR 51 représente la première tentative d'analyse systématique de cette problématique complexe.

Puissance et impuissance des groupes et des individus

L'analyse des processus normatifs et structurels qui règlent l'accès aux ressources sociales met en lumière combien la participation des individus et des groupes à la vie sociale peut varier. Elle révèle des rapports de force et permet de mieux comprendre comment la société en question se perçoit. Les études menées par le PNR 51 seront à cet égard riches en enseignements. En raison de la grande pertinence sociale des sujets étudiés, il me tient particulièrement à cœur, et il en va de même pour le Comité de direction et les chercheurs, de favoriser la transmission et la valorisation des résultats.

En tant que président du Comité de direction, je suis particulièrement heureux de ce que le PNR 51, dont les thématiques sont très ramifiées, ait réussi au cours des deux années passées à devenir un véritable «programme» aux bases communes. Le PNR 51 suit l'emploi du temps prévu: la conférence scientifique de 2004 a été passionnante et le

sions pour une politique sociale, de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la migration modernes et confirmées par des comparaisons internationales et de contenir des options d'actions de nature à sensibiliser la justice aux processus de l'intégration et de l'exclusion.



Progress Report Meeting de février 2005 a été un succès. Dans les deux cas, les experts étrangers invités ont tiré un bilan positif quant au plan et au déroulement du programme. Le Comité de direction est très satisfait de la qualité des rapports intermédiaires et maintient le contact avec les chercheurs, pour les motiver, les conseiller ou les soutenir – tout particulièrement dans la phase finale qui commence maintenant. La coopération entre les différents projets de recherche fonctionne, comme le montrent les nombreux contacts personnels établis entre les chercheurs, mais aussi les nombreux ateliers et colloques réalisés en interne par le PNR 51. Ceux-ci ont bien montré que l'interdisciplinarité n'est pas un vain mot au sein du PNR 51, elle est prise au sérieux et pratiquée par les chercheurs.

Quelles seront les conséquences des résultats?

Les résultats scientifiques du PNR 51 doivent amener la Suisse à mieux détecter et comprendre les processus d'intégration et d'exclusion et à mieux pouvoir juger de leurs conséquences pour les institutions et les acteurs concernés. Le but des résultats de recherche est de fournir des impul-

Lors de la présentation de leurs résultats intermédiaires, les chercheurs du PNR 51 ont montré qu'ils étaient en mesure de tirer de leur travail scientifique des conclusions pertinentes pour la pratique dans le domaine de la gestion de l'intégration et de l'exclusion en Suisse, et donc de donner des impulsions pour des débats de politique sociale. Or, tel est justement l'objectif du PNR 51.

Les travaux finaux qui commencent actuellement dans de nombreux projets du PNR 51 et les résultats qui se dessinent me permettent d'espérer de nombreuses impulsions.



Prof. Michel Vuille,
ancien membre du Comité de direction du PNR 51

Il était une fois... la reconnaissance sociale

L'ébauche du programme (1999) annonce d'emblée la généralité du thème: *chaque société évolue toujours dans un contexte polarisé entre intégration et exclusion*. Ce dur constat d'une «polarisation naturelle» est cependant vite modéré: *une société démocratique modère ces processus de sorte qu'ils soient compatibles avec les droits fondamentaux de tout un chacun et qu'ils assurent un équilibre entre les intérêts des majorités et des minorités*.

Alors que des rapports complexes se tissent entre l'individuel et le collectif dans une Suisse en devenir, on attend du programme qu'il livre des fondements cognitifs sur la *déviance* et la *normalité* sociales, ainsi que des connaissances devant permettre aux différents acteurs de se reconnaître et de reconnaître leur marge d'action dans un espace de compatibilité avec les droits constitutionnels et humains.

La diffusion du plan d'exécution en 2002 et les journées scientifiques qui suivent permettent au programme de fixer ses marques. Les 37 projets de recherche témoignent de la diversité et de la légitimité des questionnements portés dans les domaines étudiés. Mais, quelle que soit la variance

des concepts, la direction fondamentale reste à mon sens celle-ci: *définir dans chaque champ social les limites acceptables entre les zones d'inclusion et d'exclusion, entre les intérêts des majoritaires et des minoritaires*.

Pour tout dire, les références à la *justice*, à la *démocratie* et à l'*égalité* m'ont toujours guidé dans les diverses tâches que j'ai exercées dans le cadre du PNR 51. Mais, si ces notions sont nécessaires, elles ne font pas suffisamment de place à l'*informel* pour éclairer les processus étudiés aux niveaux de l'individu, du groupe des pairs et de la société civile. J'étais donc à la recherche d'un «traité de synthèse» et j'ai découvert *La lutte pour la reconnaissance* de Honneth¹. L'idée de revisiter Hegel à l'aide de la psychologie sociale de Mead m'a séduit: «Il en résulte un concept de la personne envisagée en termes d'intersubjectivité, au sein duquel la possibilité d'une relation harmonieuse à soi-même dépend de trois formes de reconnaissance: amour, droit, estime sociale.»



Reconnaissance sociale

Individu besoins concrets	Personne autonomie formelle	Sujet particularité individuelle
Famille amour, amitié	Société civile droits	Etat solidarité
Confiance en soi	Respect de soi	Estime de soi

«Une partie considérable de l'estime sociale acquiert [aujourd'hui] une validité universelle dans le concept de «dignité humaine» (p. 152).»

Absence de reconnaissance sociale

Séances et violences	Privation de droits et exclusion	Humiliation et offense
Atteinte à l'intégrité physique	Atteinte à l'intégrité sociale	Atteinte à la dignité humaine

«Si la première forme de mépris est liée aux sévices corporels qui détruisent la confiance élémentaire qu'une personne a en elle-même, nous devons en chercher la deuxième forme dans les expériences d'humiliation qui peuvent affecter aussi le respect moral qu'elle se porte.» (p. 163)

Dans une société d'individus et de réseaux, *comment fait-on société?* Le modèle tripartite de la reconnaissance ou du manque de reconnaissance proposé par Honneth m'apparaît comme un outil permettant de mieux cerner certains processus d'intégration et d'exclusion analysés par les chercheurs du PNR 51.

1) Honneth, Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Editions du Cerf, 2000.

Le PNR 51 en bref

Le Programme national de recherche PNR 51 «Intégration et exclusion»

Le PNR 51 se concentre sur des thèmes clés concernant l'Etat et la société en Suisse. Plus de cent chercheurs répartis sur 37 projets étudient, à partir d'une problématique spécifique, les mécanismes sociaux, institutionnels, culturels et économiques de l'intégration et de l'exclusion.

Les chercheurs du PNR 51 élaborent les bases scientifiques permettant d'analyser de manière critique le rapport des Suisses à la différence, de détecter les tendances à l'exclusion, de promouvoir la tolérance envers les minorités et d'aider les individus et les groupes exclus à se réintégrer.

Conception et structure du programme

Le PNR 51 est principalement axé sur les sciences humaines (notamment les sciences sociales). Dans la plupart des projets, les recherches sont effectuées sous un angle interdisciplinaire: les chercheurs sont des historiens, des sociologues, des juristes, des politologues, des médecins, des psychiatres, des pédagogues, des ethnologues ou des géographes.

Crédit cadre

12 millions de francs suisses

Déroulement du programme

Août 2000	Décision du Conseil fédéral
Mars 2002	Mise au concours publique
Avril 2003	Début des projets de recherche
Décembre 2006	Fin des projets de recherche
2007	Synthèse des projets et fin du programme

Organisation du PNR 51

↳ *Le Comité de direction*

Le Comité de direction porte la responsabilité de la réalisation du programme, son activité est principalement stratégique. Le Comité de direction est l'instance organisatrice qui donne au programme son profil et garantit la continuité et la cohérence nécessaires dans les décisions.

Prof. Hans-Ulrich Grunder, président

Fachhochschule Aargau Nordwestschweiz, Zofingen
hans-ulrich.grunder@fh-aargau.ch

Prof. Andrea Baechtold

Institut für Strafrecht und Kriminologie,
Universität Bern, andrea.baechtold@krim.unibe.ch

Prof. Christoph Conrad

Département d'histoire générale, Université de Genève, christoph.conrad@lettres.unige.ch

D^r Claudia Kaufmann, Leiterin Ombudsstelle,
Stadt Zürich, c.kaufmann1@bluewin.ch

Prof. Walter Leimgruber

Seminar für Volkskunde/Europäische Ethnologie,
Universität Basel, walter.leimgruber@unibas.ch

Prof. Véronique Mottier

Institut d'études politiques et internationales,
Université de Lausanne,
veronique.mottier@iepi.unil.ch

↳ *La déléguée du Conseil de la recherche*

Elle représente la division IV du Conseil de la recherche au sein du Comité de direction et assure le lien entre ces deux instances. Elle soumet à la division IV les propositions du Comité de direction aux fins d'approbation ou de refus.

Prof. Béatrice E. Veyrassat-Herren

Département d'Histoire économique, Université de Genève, beatrice.veyrassat@histec.unige.ch

↳ *Coordinatrice scientifique*

Elle a pour tâche d'assurer la continuité et la collaboration entre les chercheurs ainsi que la concertation thématique entre les projets et modules. Elle assure en outre la coordination avec d'autres programmes et projets thématiques en Suisse et à l'étranger.

D^r Laura von Mandach

Fonds national suisse (FNS)
Division recherche orientée
Programmes nationaux de recherche (PNR)
Case postale
3001 Berne
Tél. +41 (0)31 308 23 79
Mobile +41 (0)79 293 97 84
lvonmandach@snf.ch

↳ *Secrétariat*

La collaboratrice scientifique du secrétariat de la division IV du FNS est responsable de la gestion opérationnelle du PNR. Le secrétariat sert de plaque tournante et est responsable de l'organisation et de l'administration. Il est la première adresse pour tous les renseignements.

D^r Stephanie Schönholzer

Fonds national suisse (FNS)
Division recherche orientée
Programmes nationaux de recherche (PNR)
Case postale
3001 Berne
Tél. +41 (0)31 308 22 22
Fax +41 (0)31 305 29 70
sschoenholzer@snf.ch

◆ Chargé de valorisation

Le chargé de valorisation conçoit et coordonne les mesures de mise en œuvre du PNR 51. Il conseille le Comité de direction dans les questions de communication et de valorisation, assure la coordination avec le service de presse et d'information du FNS et est l'interlocuteur des médias. Il soutient et conseille les directeurs de projets dans leurs relations avec les médias ainsi que dans la réalisation de mesures de valorisation spécifiques aux projets.

Wolfgang Wettstein

Conseiller en relations publiques RP-SSRP
Forchstrasse 70
8008 Zurich
Tél. +41 (0)44 420 18 60
Fax +41 (0)44 420 18 61
wwettstein@access.ch

Objectifs des programmes nationaux de recherche (PNR)

Les PNR fournissent des contributions scientifiquement fondées à la solution de problèmes urgents d'importance nationale. Les thèmes en sont donnés par le Conseil fédéral. L'élaboration de ces thèmes requiert en général une approche interdisciplinaire et une étroite collaboration des chercheurs avec les personnes de terrain. Les PNR durent de 4 à 5 ans et sont dotés de 5 à 20 millions de francs suisses.

Pour de plus amples informations sur les PNR:

www.snf.ch

Projets de recherche achevés en 2005

Dans ce numéro du «Bulletin» comme dans les prochains, nous vous présentons des projets qui arrivent à leur terme dans le courant de cette année.

Une nouvelle norme sociale

Bulletin Pourquoi avez-vous choisi la thématique de la «fracture numérique» pour votre étude?

Luc Vodoz Je m'intéresse personnellement depuis longtemps aux changements induits par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, aux personnes qui en sont exclues et aux conséquences de cette exclusion pour les personnes concernées. C'est particulièrement frappant dans le monde du travail. Prenons un exemple: si vous savez vous servir d'un marteau, vous pourrez trouver du tra-



Luc Vodoz

vail sur un chantier, dans le cas contraire, vous n'y trouverez pas de travail. Aujourd'hui, dans de nombreux métiers, il faut savoir se servir d'un ordinateur, et si vous ne savez pas vous en servir, vous ne retrouverez pas d'emploi. La fracture numérique est une fracture entre ceux qui sont ou se sentent intégrés à la «société de l'information» et ceux qui en sont exclus ou qui ont le sentiment de ne pas en faire partie.

Quelles conséquences espérez-vous à la suite de vos résultats?

D'une part, nous voulons appréhender sur le plan théorique le phénomène de la fracture numérique. A ma connaissance, il n'y a eu à ce jour aucune étude à l'échelle de la Suisse portant sur le rapport entre l'«intégration numérique» et l'intégration sociale. D'autre part, du côté pratique, nous espérons pouvoir formuler des recommandations pour les milieux de la formation des adultes, de la lutte contre le chômage et de l'aide sociale par exemple, ainsi que pour les femmes et hommes politiques qui s'occupent de questions touchant à la «société de l'information». Mais ceci va beaucoup plus loin, car ce que l'on apprend aujourd'hui est déjà démodé dans deux ans. Le plus important est donc que les gens apprennent à apprendre, c'est-à-dire qu'ils soient en mesure de se remettre eux-mêmes à jour périodiquement.

Les cours portant sur Internet ne sont-ils pas plutôt des thérapies occupationnelles dont le but essentiel est de renforcer la confiance en soi et les contacts sociaux?

Dans le cas des cours de formation professionnelle continue, tel n'est certainement pas le cas. Mais à l'autre bout de l'échelle, pour ce qui est des cours destinés aux chômeurs et surtout aux personnes socialement très précarisées, il se peut qu'il en soit ainsi. Le fait de savoir se servir d'un ordinateur renforce beaucoup la confiance en soi, et les personnes en question osent alors plus facilement poser leur candidature pour un emploi. Ces cours peuvent également faire sortir de l'isolement social quotidien les étrangers et étrangères qui, pour des raisons culturelles, ont des problèmes d'intégration. Un jour, lorsqu'ils veulent comprendre ce que leurs enfants font avec l'ordinateur, ils viennent participer à de tels cours. Ils apprennent alors également à s'ouvrir et à parler de leurs problèmes.

La fracture numérique augmente-t-elle la fracture déjà existante au niveau de la formation et de la richesse dans notre société?

Oui et non. La fracture numérique est en partie une copie de la fracture sociale. Les personnes sans formation, les étrangers et les femmes ont davantage de risques d'avoir un bas salaire, d'être exclus socialement et d'avoir des problèmes avec l'informatique. Mais il y a aussi des femmes étrangères et pauvres qui sont très bien intégrées à la société de l'information ou s'y sentent intégrées, et ceci pourrait représenter pour nombre d'entre elles une grande chance. D'un autre côté, il y a des hommes d'affaires qui gagnent bien leur vie, qui sont socialement très bien intégrés, mais qui ne sont pas vraiment capables d'utiliser un ordinateur, car leur secrétaire les décharge de toutes les tâches informatiques.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont-elles vraiment indispensables pour tout le monde? Du point de vue social, n'est-il pas plus important par exemple de jouer aux cartes que d'échanger des courriels avec des inconnus en Australie?

Ce n'est pas indispensable, mais Internet est aujourd'hui une norme sociale et de nombreuses informations ne sont plus accessibles autrement. Ainsi, la Ville de Lausanne publiait naguère deux ou trois fois par an une brochure d'information pour ses habitants. Depuis l'an dernier, ces informations ne sont plus disponibles que sur Internet ou dans la presse locale. De même, plus le temps passe, plus il y a exclusion de la vie culturelle, car les places de concert ne sont souvent disponibles que sur Internet.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris lorsque vous avez vu les premiers résultats de l'étude?

Bien que nous n'ayons pas fait une étude centrée sur le genre, nous voulions savoir si le sentiment d'intégration à la «société de l'information» différait selon le sexe. A notre grande surprise, nous n'avons pas constaté de grandes différences. Nous pensions également que les populations urbaines avaient globalement un meilleur accès aux ressources des TIC que les personnes vivant à la périphérie. Or, cela n'est pas vrai au niveau des ménages privés, vu l'importance du facteur compétences et la concentration en ville des populations les plus défavorisées.

Interview: Christine Flunser, journaliste scientifique, Winterthour

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module 6, «Espaces publics et positionnement social»: *La fracture numérique: émergence, évolution, enjeux et perspectives* (durée: 1^{er} juin 2003 au 31 août 2005)

Responsables du projet

Luc Vodoz, Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, EPFL ENAC INTER CEAT, PJ – Station 9, 1015 Lausanne, tél. +41 (0)21 693 41 57
luc.vodoz@epfl.ch

Dr. Pierre Rossel, Institut de logistique, économie et management de technologie, EPFL CDM ILEMT MIR, ODY – Station 5, 1015 Lausanne, tél. +41 (0)21 693 71 92
pierre.rossel@epfl.ch

Tous sont égaux devant la loi – et en milieu carcéral?

La part des étrangers dans les établissements pénitentiaires a régulièrement augmenté depuis les années 1980 pour atteindre plus de 80% chez les hommes et environ 60% chez les femmes. De ce fait, le nombre de langues parlées a augmenté, ce qui pose des problèmes nouveaux aux personnels pénitentiaires. En effet, pour que l'exécution de la peine puisse fonctionner, il faut qu'il y ait communication, faute de quoi il n'est pas possible d'établir des relations permettant un bon fonctionnement de la vie carcérale. Hans-Rudolf Wicker et son équipe (Ueli Hostettler, Jonas Weber, Christin Achermann) ont pris dans leur étude «Les étrangers purgeant une peine en milieu carcéral» l'exemple des établissements pénitentiaires de Thorberg et Hindelbank pour étudier comment les prisons gèrent cette nouvelle réalité, comment les détenus étrangers s'intègrent au quotidien carcéral et quels problèmes se posent.



Prof. Hans-Rudolf Wicker

Une situation égale à celle des détenus suisses est impossible, ne serait-ce que du fait que les étrangères et étrangers sont soumis en plus au droit des étrangers. Par conséquent, les détenus étrangers peuvent être expulsés après avoir purgé leur peine, si bien qu'en général, on part du principe qu'il y a danger de fuite. Ils doivent donc purger leur peine entièrement en prison et n'ont pas droit aux aménagements de peine. Les mesures de réinsertion ne sont pratiquement pas prévues pour ce groupe de détenus. Les femmes sont à Hindelbank dans une situation légèrement meilleure, car cette prison dispose d'offres relativement importantes de formations et de cours.

Les deux prisons étudiées diffèrent sur bien des points (par exemple pour ce qui est de l'architecture, du régime de détention et du règlement intérieur), ce qui rend une comparaison difficile. A Hindelbank, les femmes sont hébergées selon un système de groupes, avec des pièces de séjour et des cellules ouvertes dans la journée. La plupart d'entre elles sont originaires d'Amérique latine ou d'Afrique. Comme on veille à ce que le personnel dispose des compétences linguistiques adéquates, il n'y a pas trop de problèmes de communication. A Thorberg en revanche, la sécurité est un élément clé, la mobilité au sein de la prison est fortement limitée, ce qui a des conséquences négatives sur le quotidien. En outre, la communication est rendue difficile par l'hétérogénéité des langues, aussi bien pour les détenus entre eux qu'entre les détenus et le personnel.

Les prisons doivent relever le défi quotidien de faire face à ces insécurités et à ces problèmes de communication ainsi qu'à d'éventuels conflits interculturels et interreligieux. La tendance à mettre au premier plan les questions de sécurité, que l'on observe dans notre société d'une manière générale, est visible également en milieu carcéral: les questions de sécurité prennent de plus en plus d'importance au détriment des objectifs de réinsertion. Ceci s'applique en principe à tous les détenus, mais les effets en sont probablement plus sensibles pour les étrangères et étrangers.

Hans-Rudolf Wicker a été agréablement surpris par le fait que les responsables des établissements, les détenus, l'administration pénitentiaire ainsi que la police des étrangers ont facilement accepté de participer à l'étude: «Ceci indique que toutes les personnes concernées sont intéressées par une gestion constructive de la question.»

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module 5, «Constructions de l'identité et de la différence»: *Les étrangers purgeant une peine en milieu carcéral: sécurité et resocialisation sur la base de la législation nationale, des mesures liées à la police des étrangers et de l'augmentation de la mobilité transnationale (durée: 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2005)*

Responsables du projet

Prof. Hans-Rudolf Wicker, Institut für Ethnologie, Université de Berne, Länggassstr. 49a, 3000 Berne 9
hans-rudolf.wicker@ethno.unibe.ch

Prof. Karl-Ludwig Kunz, Institut für Strafrecht und Kriminologie, Université de Berne, Hochschulstr. 4, 3012 Berne
karl-ludwig.kunz@krim.unibe.ch

Contact

D^r Ueli Hostettler et lic.phil. Christin Achermann, Institut für Ethnologie, Université de Berne, Länggassstr. 49a, 3000 Berne 9, tél. +41 (0)31 631 89 99
uhostettler@ethno.unibe.ch et
christin.achermann@unibe.ch

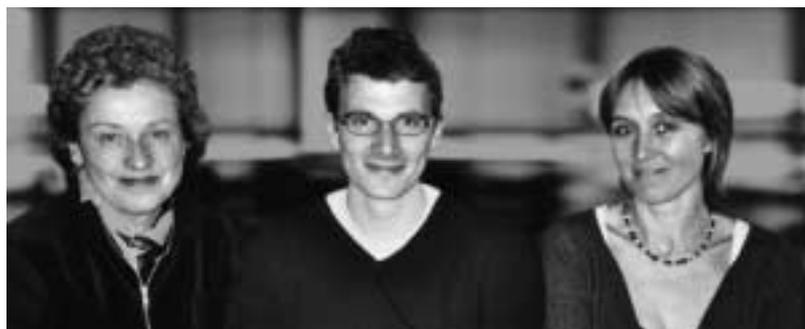
Dons et contre-dons dans une relation asymétrique

Les personnes qui aident les chômeurs ou les salariés mal rémunérés (*Working poor*) ne peuvent pas se plaindre de manquer de travail. Au contraire, ils ont de plus en plus à faire et les tâches administratives prennent de l'ampleur – mais leur travail est-il apprécié à sa juste valeur? D^r Laurence Ossipow Wüest étudie, en collaboration avec Isabelle Csupor et Alexandre Lambelet, les rapports entre les assistants et les assistés dans le système de l'aide sociale. «Nous voulons montrer ce que font les assistantes et assistants sociaux et apporter au moins de cette façon une reconnaissance de leur travail»; ainsi Laurence Ossipow décrit la motivation de cette étude.

L'échange entre les assistantes et assistants sociaux et les personnes assistées est asymétrique puisque la compétence des assistantes et assistants sociaux (confirmée par l'Etat et les institutions qui les emploient) fait face à l'indigence des personnes à assister. Cependant, les personnes assistées élaborent avec le temps leurs propres stratégies et tactiques. Ceci confirme la supposition que les personnes assistées ne sont pas passives. Elles utilisent leurs possibilités, même si le fait de se rendre au service d'aide sociale est souvent difficile et s'accompagne d'un sentiment de honte. A cet égard également, les chercheurs ont constaté des signes de réciprocité dans une relation de dons et de contre-dons.

Les assistantes et assistants sociaux trouvent frustrant d'avoir besoin de beaucoup de temps pour vérifier des factures et des papiers, de sorte qu'il leur reste trop peu de temps pour véritablement accompagner et conseiller leurs clients. Or, cette partie du travail est un élément essentiel de la réinsertion: les personnes assistées apprennent à reprendre en main leurs affaires administratives (certaines d'entre elles n'ouvrent plus leur courrier depuis des mois) et sont mises au courant de leurs droits. Les assistantes et assistants sociaux sont des généralistes qui doivent déléguer une partie du travail. Ainsi, une aide médicale et psychologique est souvent nécessaire. Laurence Ossipow explique: «Il existe une tendance à médicaliser les problèmes au lieu d'essayer de les résoudre autrement, mais ce n'est qu'un masque derrière lequel les problèmes sont dissimulés.» Les assistantes et assistants s'efforcent de mettre en route une réinsertion, mais pour près d'un tiers des personnes assistées, l'invalidité est le dernier recours.

Le travail de soutien et de conseil est particulièrement difficile du fait que les moyens financiers sont souvent insuffisants pour répondre aux besoins des personnes assistées. Ainsi, on manque d'argent pour aider les migrants qui ont



(de g. à d.) D^r Laurence Ossipow Wüest, Alexandre Lambelet et Isabelle Csupor

une formation mais dont le diplôme du pays d'origine n'est pas reconnu en Suisse. Le travail avec les jeunes a beaucoup augmenté, une évolution qui cause des soucis aux assistantes et assistants. Isabelle Csupor met le doigt sur le problème principal: «Certains d'entre eux sont intégrés au système de formation et perçoivent une bourse ou un complément de salaire. Mais il y a de plus en plus de jeunes qui quittent l'école à 15 ans. Ils ont alors bien souvent achevé uniquement la 8^e classe et ont souvent été absents, de sorte qu'ils n'ont pas un bon carnet scolaire. Après cela, ils font des petits boulots ici et là, commencent un apprentissage, l'abandonnent... A la maison, ils souffrent souvent de conflits dans la famille ou sont livrés à eux-mêmes parce que les parents sont à l'étranger, sont malades ou décédés. Ils n'ont pas d'adultes pouvant leur servir de modèles.» S'ils veulent vivre indépendamment, des difficultés financières et administratives s'ajoutent bientôt aux autres problèmes – et à 18 ans, lorsqu'ils sont majeurs, ils atterrissent au service d'aide sociale.

Projet de recherche dans le cadre du PNR 51, module 1, «Travail social et politique sociale»: *Le travail d'intégration des assistants sociaux de l'Hospice général de Genève: représentations et pratiques de l'aide imposée/négociée* (durée: 1^{er} août 2003 au 31 octobre 2005)

Responsable du projet

D^r Laurence Ossipow Wüest, Service d'études et de statistiques de l'Hospice général, cours de Rive 12, 1211 Genève 3
tél. +41 (0)22 420 56 40, laurence.ossipow@ge-ariane.ch

Tous les projets achevés en 2005

Janvier 2005

Module «Représentations et modèles de santé»

Dans ce module sont étudiés les mécanismes d'exclusion liés à la politique de santé, dans le passé et à l'heure actuelle. Les questions centrales sont celles de l'influence qu'ont pu avoir en Suisse les conceptions eugéniques sur la pratique de la médecine, de la psychiatrie, du travail social et de la naturalisation. Il s'agit aussi de savoir dans quelle mesure la psychiatrie, la génétique et la médecine de la reproduction intègrent ou excluent. En outre, ce module étudie les conceptions de la santé dans la population Suisse.

Membre du comité de direction responsable:
Prof. Véronique Mottier, Genève

Cultures de la santé en Suisse: analyses comparatives des valeurs et normes relatives à la santé et de leur rôle dans les processus d'intégration et d'exclusion en Romandie et en Suisse alémanique.

Responsable du projet: Prof. Thomas Abel,
Abteilung für Gesundheitsforschung,
Institut de médecine sociale et préventive de
l'Université de Berne, Niesenweg 6, 3012 Berne
tél. +41 (0)31 631 35 12, abel@ispm.unibe.ch

*Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du
«Bulletin PNR 51».*

Août/septembre 2005

Module «Espaces publics et positionnement social»

Ce module s'intéresse à l'utilisation des espaces publics. Les chercheurs étudient les facteurs qui favorisent ou freinent la participation à la vie sociale et les forces qui marginalisent certains groupes et individus. Les études tentent de répondre à la question de savoir dans quelle mesure les technologies de la communication et de l'information constituent des facteurs d'intégration ou d'exclusion.

Membre du comité de direction responsable:
Prof. Andrea Baechtold, Berne

Intégration et exclusion dans l'espace public. Etude empirique de familles avec jeunes enfants dans leur environnement résidentiel

Responsable du projet: Daniel Sauter,
Urban Mobility Research, Mühlebachstrasse 69,
8008 Zurich, tél. +41 (0)44 382 02 88
daniel.sauter@urban-mobility.ch

D^r Marco Hüttenmoser, Dokumentationsstelle
«Kind und Umwelt», Kirchbühlstrasse 6, 5630 Muri
tél. +41 (0)56 664 37 42
huettenmoser.marcus@pop.agri.ch

*Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du
«Bulletin PNR 51».*

La fracture numérique: émergence, évolution, enjeux et perspectives

Responsables du projet: Luc Vodoz, Communauté
d'études pour l'aménagement du territoire,
EPFL ENAC INTER CEAT, PJ – Station 9,
1015 Lausanne, tél. +41 (0)21 693 41 57
luc.vodoz@epfl.ch

Dr. Pierre Rossel, Institut de logistique, économie
et management de technologie,
EPFL CDM ILEMT MIR, ODY – Station 5,
1015 Lausanne, tél. +41 (0)21 693 71 92
pierre.rossel@epfl.ch



Module «Constructions de l'identité et de la différence»

Ce module étudie le rôle, les activités et les discours des acteurs institutionnels dans les domaines de la politique, de la législation, de la justice et de l'opinion publique qui contribuent aux processus d'intégration et d'exclusion. Est également abordé l'impact de l'action des institutions et des autorités sur l'identité des personnes concernées.

Membre du comité de direction responsable:
Prof. Walter Leimgruber, Bâle

La médiation interculturelle contribue-t-elle à l'inclusion? Stratégies et pratiques comparées dans les domaines de la santé, de l'éducation, du social et de la justice

Responsable du projet: D^r Alexander Bischoff,
Institut für Pflegewissenschaft, Université de Bâle,
Bernoullistr. 28, 4056 Bâle, tél. +41 (0)61 267 09 54
alexander.bischoff@unibas.ch

Contact:

D^r Janine Dahinden, Swiss Forum for Migration and
Population Studies (SFM), Université de Neuchâtel,
rue St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel
tél. +41 (0) 32 718 39 34
janine.dahinden@unine.ch

*Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du
«Bulletin PNR 51».*

La citoyenneté entre concepts du national et gestion du social: critères d'inclusion et d'exclusion du droit de cité suisse, de 1874 à nos jours

Responsables du projet: Prof. Brigitte Studer,
Historisches Seminar Unitobler, Université de Berne,
Länggassstr. 49, 3000 Berne 9
tél. +41 (0)31 631 39 45
brigitte.studer@hist.unibe.ch

D^r Gérald Arlettaz, Archives fédérales,
Archivstr. 24, 3003 Berne, tél. +41 (0)31 322 89 95
gerald.arlettaz@bar.admin.ch

*Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du
«Bulletin PNR 51».*

Les étrangers purgeant une peine en milieu carcéral: sécurité et resocialisation sur la base de la législation nationale, des mesures liées à la police des étrangers et de l'augmentation de la mobilité transnationale

Responsables du projet: Prof. Hans-Rudolf Wicker,
Institut für Ethnologie, Université de Berne,
Länggassstr. 49a, 3000 Berne 9
hans-rudolf.wicker@ethno.unibe.ch

Prof. Karl-Ludwig Kunz, Institut für Strafrecht und
Kriminologie, Université de Berne, Hochschulstr. 4,
3012 Berne, karl-ludwig.kunz@krim.unibe.ch

Contact:

D^r Ueli Hostettler et lic. phil. Christin Achermann,
Institut für Ethnologie, Université de Berne,
Länggassstr. 49a, 3000 Berne 9
tél. +41 (0)31 631 89 99
uhostettler@ethno.unibe.ch et
christin.achermann@unine.ch

Octobre à novembre 2005

Module «Emploi, travail salarié et protection sociale»

L'accès à l'emploi joue un rôle capital dans la définition de l'appartenance ou de la non-appartenance sociale. Les effets d'intégration ou d'exclusion des normes et des mesures publiques relatives à l'emploi et aux indemnités en cas de perte du travail, ainsi que des réglementations en matière d'assurances sociales sont étudiés dans ce module. Est également abordée la manière dont les personnes régulièrement au chômage vivent leur marginalisation sociale et y font face.

Membre du comité de direction responsable:
D^r Claudia Kaufmann, Zurich

Mécanismes d'intégration et d'exclusion par le travail dans un environnement économique et social en mutation

Responsable du projet: Prof. François Hainard, Institut de sociologie et de sciences politiques, Université de Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel, tél. +41 (0)32 718 14 25 francois.hainard@unine.ch

Contact:

Malika Wyss, assistante et collaboratrice de recherche, Institut de sociologie, Université de Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel tél. +41 (0)32 718 14 39, malika.wyss@unine.ch

Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du «Bulletin PNR 51».

L'imposition du moi entrepreneurial. Intégration et exclusion dans les entreprises et les programmes sociaux

Responsables du projet: Prof. Eva Nadai, Fachhochschule Solothurn Nordwestschweiz, Bereich Soziales, Riggengbachstr. 16, 4600 Olten tél. +41 (0)62 287 78 62, eva.nadai@fhso.ch

Prof. Christoph Maeder, Institut für Soziale Arbeit, Fachhochschule für Technik, Wirtschaft und Soziale Arbeit St. Gallen, Industriestr. 35, 9401 Rorschach tél. +41 (0)71 844 48 96 christoph.maeder@fhsg.ch

Prof. Thomas Samuel Eberle, Soziologisches Seminar, Université de St-Gall, Tigerbergstr. 2, 9000 St-Gall, tél. +41 (0)71 224 28 17 thomas.eberle@unisg.ch

Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du «Bulletin PNR 51».

Les possibilités de la sécurité sociale dans le processus d'intégration des personnes étrangères

Responsable du projet: D^r Stefan Spycher, Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien (Büro BASS), Konsumstr. 20, 3007 Berne tél. +41 (0)31 380 60 80 stefan.spycher@buerobass.ch

Ce projet sera présenté dans une édition ultérieure du «Bulletin PNR 51».

Module «Travail social et politique»

Ce module étudie les origines et la pratique de l'aide sociale en tant qu'institution et domaine professionnel, dans une perspective actuelle, historique et comparative. Il s'interroge sur la segmentation de la clientèle: existe-t-elle et dans quelle mesure reflète-t-elle les discours politiques et institutionnels?

Membre du comité de direction responsable: Prof. Christoph Conrad, Genève

Le travail d'intégration des assistants sociaux de l'Hospice général de Genève: représentations et pratiques de l'aide imposée/négociée

Responsable du projet: D^r Laurence Ossipow Wüest, Service d'études et de statistiques de l'Hospice général, cours de Rive 12, 1211 Genève 3 tél. +41 (0)22 420 56 40 laurence.ossipow@ge-ariane.ch



Service

Manifestations

Réunies par Dr Laura von Mandach, coordinatrice scientifique du PNR 51

Du 30 au 31 juillet 2005

Melbourne, Australia

The Politics of Recognition: Identity, Respect and Justice

Institute for Citizenship and Globalisation,
Deakin University, Melbourne

www.deakin.edu.au/arts/icg/recognition/

Du 9 au 12 septembre 2005

Torun, Poland

«Rethinking Inequalities». 7th Conference of European Sociological Association,
Institute of Sociology Nicolaus Copernicus,
University Torun

www.7thesaconference.umk.pl

Du 5 au 7 octobre 2005

Universität St. Gallen, «Sonderfall Schweiz».
Jubiläumskongress «50 Jahre SGS» der
Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie

Université de St-Gall, le «sonderfall» suisse.
Congrès du «cinquantième anniversaire SSS» de
la Société suisse de sociologie

www.sgs-kongress.ch

Manifestations organisées par les chercheurs et chercheuses du PNR 51

Du 5 au 7 octobre 2005

Atelier: Die Schweiz und ihre Arbeit

Anlässlich des Jubiläumskongresses der
Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie,
Universität St. Gallen

Atelier: Les Suisses et le travail

Lors du congrès du 50^e anniversaire de la société
suisse de sociologie, Université de St-Gall

Organisatorinnen/Organisatrices:

Pascale Gazareth (Université de Neuchâtel),
Anne Juhasz (Université de Neuchâtel et Université
Zürich), Chantal Magnin (Université Bern)

Informationen in Deutsch:

Chantal Magnin, Institut für Soziologie, Universität
Bern, Hochbühlweg 1, 3012 Bern
chantal.magnin@soz.unibe.ch

Informations en français:

Pascale Gazareth, Institut de sociologie, Université
de Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel
pascale.gazareth@unine.ch

Bibliographie

*Elaborée par Dr Laura von Mandach, coordinatrice scientifique
du PNR 51 (version: début juin 2005)*

Thèmes

Emploi, précarité, pauvreté Erwerbsarbeit, Prekarisierung, Armut

Arbeitsgruppe SubArO (éd.) (2005), Ökonomie der
Subjektivität – Subjektivität der Ökonomie. Fors-
chung aus der Hans-Böckler-Stiftung, Bd. 60, Edi-
tion Sigma, Berlin

Cingolani, Patrick (2005), La précarité, Collection
«Que sais-je?», Presses Universitaires de France
(PUF), Paris

Magnin, Chantal (2005), Beratung und Kontrolle.
Widersprüche in der staatlichen Bearbeitung von
Arbeitslosigkeit, Reihe «Schriften zur Sozialen
Frage», Seismo, Zürich

Marx, Ive und Wiemer Salverda (éd.) (2005),
Low-Wage Employment in Europe: Perspectives for
Improvement, ACCO-Publishers, Leuven, Belgium

Paugam, Serge (2005), Les formes élémentaires de
la pauvreté, Collection «Le lien social», Presses
Universitaires de France (PUF), Paris





Travail social, politique sociale, protection sociale

Soziale Arbeit, Sozialpolitik, Sozialstaat

Amiguet, Olivier et Claude Roger Julier (2004), *Les enjeux contradictoires dans le travail social, Perspectives systémiques*, Editions ERES, Paris

Anhorn, Roland und Frank Bettinger (2005), *Sozialer Ausschluss und soziale Arbeit*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden

Berger, Johannes (2005), *Zerreißt das soziale Band? Beiträge zu einer aktuellen gesellschaftspolitischen Debatte*, Mannheimer Jahrbuch für Europäische Sozialforschung, Bd. 9, Campus, Frankfurt a. M. / New York

Bertozzi, Fabio, Giuliano Bonoli, Benoît Gay-des-Combes (2005), *La réforme de l'Etat social en Suisse. Vieillesse, emploi, conflit travail-famille*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne

Maeder, Christoph und Eva Nadai (2004), *Organisierte Armut. Die Sozialhilfe aus wissenssoziologischer Sicht*, Universitätsverlag Konstanz UVK, Konstanz

Mäder, Ueli, *Working Poor in der Schweiz. Wege aus der Sozialhilfe*, Rüegger, Zürich

Nadai, Eva, Peter Sommerfeld, Felix Bühlmann und Barbara Krattiger (2005), *Fürsorgliche Verstrickung. Soziale Arbeit zwischen Profession und Freiwilligenarbeit*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden

Médecine, psychiatrie, coping Medizin, Psychiatrie, Coping

Bunton, R. und A. Petersen (éd.) (2005), *Genetic governance: Health, risk and ethics in the biotech era*, Routledge, London

Gaebel, Wolfgang, Hans-Jürgen Möller, Wulf Rössler et al. (éd.) (2005), *Stigma – Diskriminierung – Bewältigung. Der Umgang mit sozialer Ausgrenzung psychisch Kranker*, Kohlhammer, Stuttgart

Germann, Urs (2004), *Psychiatrie und Strafjustiz. Entstehung, Praxis und Ausdifferenzierung der forensischen Psychiatrie in der deutschsprachigen Schweiz 1850–1950*, Chronos, Zürich

Stahnisch, Frank et al. (éd.) (2005), *Medizin, Geschichte und Geschlecht. Körperhistorische Rekonstruktionen von Identitäten und Differenzen*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart

Wansing, Gudrun (2005), *Teilhabe an der Gesellschaft. Menschen mit Behinderung zwischen Inklusion und Exklusion*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden

Auteurs de référence Referenzautor/innen

Bourdieu, Pierre (2005), *Die männliche Herrschaft*. Suhrkamp, Frankfurt a. M., Originalausgabe: *La domination masculine*, Editions du Seuil, Paris 1992

Castel, Robert (2005), *Die Stärkung des Sozialen. Leben im neuen Wohlfahrtsstaat, aus dem Französischen von Michael Tillmann*, Hamburger Edition, Hamburg

Foucault, Michel (2004), *Geschichte der Gouvernementalität I. Sicherheit, Territorium, Bevölkerung*. Vorlesung am Collège de France 1977/1978, aus dem Französischen von Claudia Brede-Konersmann, Suhrkamp, Frankfurt a. M. / *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France 1977–1978

Foucault, Michel (2004), *Geschichte der Gouvernementalität II. Geburt der Biopolitik*. Vorlesung am Collège de France 1978/1979, aus dem Französischen von Jürgen Schröder, Suhrkamp, Frankfurt a. M. / Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978–1979

Foucault, Michel (2005), *Schriften in vier Bänden. Dits et Ecrits*. Bd. IV: 1980–1998, herausgegeben von Daniel Defert und François Ewald unter Mitarbeit von Jacques Lagrange, aus dem Französischen von Michael Bischoff, Hans-Dieter Gondek, Hermann Kocyba und Jürgen Schröder, Suhrkamp, Frankfurt a. M.

Remarque: nous tenons à signaler que, pour des raisons de place, les nombreuses études portant sur la migration n'ont pas pu être mentionnées ici. Voir à ce sujet par exemple www.migration-population.ch (site du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population à Neuchâtel). Vous trouverez également des publications intéressantes sur le site du PNR 45 «Problèmes de l'Etat social»: www.pnr45.ch.

Démission au sein du Comité de direction

En raison de ses nombreuses charges professionnelles, Michel Vuille, membre du Comité de direction du PNR 51, a malheureusement dû renoncer à sa collaboration au Comité de direction. Au cours des séances du Comité de direction, il a souvent insisté sur la nécessité de prendre en compte les bases théoriques et a lui-même contribué à approfondir ces bases pour le programme. Il a accompagné de très près les projets de recherche de «son» module sur l'emploi et la protection sociale sans jamais perdre de vue l'ensemble du PNR 51. En outre, il était toujours prêt à détendre par ses commentaires laconiques et pleins d'humour l'atmosphère studieuse de séances à l'emploi du temps serré. Je saisis cette occasion pour le remercier de tout cœur de son engagement.

Au nom du Comité de direction, j'adresse à Michel Vuille nos meilleurs vœux de succès!

Hans-Ulrich Grunder, président du Comité de direction du PNR 51



Impressum

«Bulletin PNR 51», informations actuelles du Programme national de recherche PNR 51 «Intégration et exclusion», édition n° 1, juillet 2005

Editeur

Comité de direction du PNR 51, Fonds national suisse (FNS), case postale, 3001 Berne
www.pnr51.ch

Rédaction

Wolfgang Wettstein, chargé de valorisation PNR 51, Forchstrasse 70, 8008 Zurich, tél. 044 420 18 60, fax 044 420 18 61, wwettstein@access.ch

Traduction

Sophie Neuberger, Zurich/Berlin

Photos

© Pia Zanetti, Zurich, www.fotozanetti.com
Les photos ont été réalisées à l'occasion de la fête de tir «Amts- und Wyberschiessset» d'Entlebuch de l'année 1994.

Graphisme

Atelier Richner, Berne, www.atelierrichner.ch

Impression

Rickli+Wyss AG, Berne, www.rwiy.ch

Tirage allemand et français: 3000 ex.

L'édition n° 2 paraît en novembre 2005.
Clôture de rédaction: fin août 2005